# 10/02 Baromètre de l’accessibilité, Angoulême dans le top 10

dimanche 12 février 2012, par lpe

Comme chaque année, l’Association des Paralysés de France vient de rendre public son baromètre de l’accessibilité.

Pour la région, Angoulême se classe 10e sur 96 villes françaises ; une belle progression quand on sait qu’en 2010 elle était 50e et en 2009, 80e.

En détails :
- Angoulême : 10e avec une note de 14,7 sur 20
- La Rochelle : 33e
- Poitiers : 41e
- Niort : 50e

Pour tout savoir sur cette enquête réalisée par l’APF, cliquez ici